

Membres	16
Présents	13
Votants	13
Exprimés	13
Oui	13
Non	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20221109-DEL-2022-51-DE
Date de télétransmission : 16/11/2022
Date de réception préfecture : 16/11/2022



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 9 novembre, le Bureau Syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Sébastien MOREAU, Président.

Date de la convocation : 27 octobre 2022

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

**Alain DARBON - Estelle DELMOND - Franck FOUR - Michaël KAPSTEIN - Henri LAVAUD - Yves LE GOUFFE
Lionel LEMASSON - Gilles MATINAUD - Sébastien MOREAU - Laurent PAQUET - Philippe SIMON - Michel
THEYS - Guy TOUZET**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2022-51

OBJET : CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2023-2025 - INGÉNIERIE POSTE ANIMATRICE-GESTIONNAIRE PROGRAMMES EUROPÉENS

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de la mise en œuvre de la politique contractuelle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec les territoires de projet, le PETR du Pays Monts et Barrages est engagé dans un contrat de développement et de transitions pour la période 2023-2025.

Le PETR du Pays Monts et Barrages en tant que structure porteuse du GAL anime également des programmes européens. En 2023, l'animatrice-gestionnaire déjà en poste consacra 0,7 ETP à l'animation des nouveaux programmes (2021-2027) et 0,3 ETP aux programmes en cours (2014-2020). Le PETR souhaite que l'animation de la Stratégie locale de Développement pour la période de programmation européenne 2021-2027 soit inscrite dans le contrat.

Il est donc proposé de solliciter le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine au titre de l'année 2023, selon le plan de financement suivant :

Dépenses prévisionnelles	Montants	Financements prévisionnels	Montants
Salaires et charges	50 410,00 €	Région Nouvelle-Aquitaine (50 410 € x 0,7 ETP) x 25%	8 821,75 €
Frais de mission	1 100,00 €	Leader (2014-2020)	14 120,00 €
Frais de structure	7 561,50 €	Leader (2021-2027)	24 202,29 €
		Autofinancement PETR	11 927,46 €
Total	59 071,50 €	Total	59 071,50 €

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, valident le plan de financement proposé et autorisent le Président à solliciter la subvention auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Président,
Sébastien MOREAU**